

Formation d'Intervenant en Médiation Animale

Présentation générale de la formation :

Le but de la formation est de former et accompagner les futurs Intervenants en Médiation Animale (IMA) afin de devenir des professionnels aguerris et compétents, auprès d'enfants et d'adultes avec des handicaps physiques ou sensoriels, des déficiences intellectuelles, autistiques (enfants et adultes), ayant des troubles du comportement, des troubles de santé mentale et les personnes âgées.

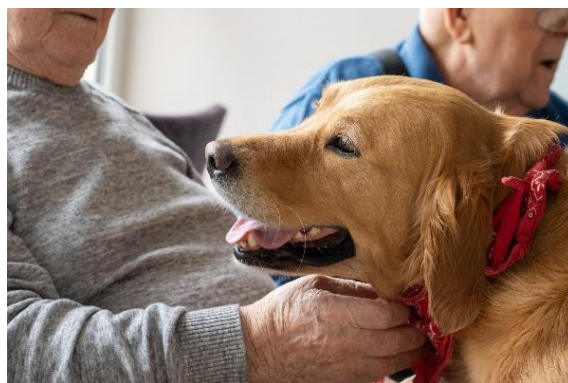
Au cours de la formation, nous nous rendons en maison de retraite pour les mises en pratique avec les résidents, ainsi que dans un service DASCA accueillant des enfants et adultes polyhandicapés, dans une maison d'éducation à caractère social et dans un centre périscolaire ; sous réserve de la disponibilité de nos partenaires. Le cas échéant, d'autres lieux de mise en pratique seront proposés.

Tous les modules sont composés d'informations théoriques et d'apprentissages des techniques utiles à la bonne pratique. La théorie et la pratique sont indissociablement mêlées.

Plusieurs formateurs expérimentés, pratiquant la relation d'aide à autrui depuis des années, interviendront successivement pour transmettre leurs connaissances et aider les stagiaires à gagner en compétences et en autonomie.

Objectifs :

- Prendre la posture inhérente à la relation d'aide et plus précisément au rôle de l'intervenant en médiation animale
- Proposer des activités adaptées à la fois aux besoins du bénéficiaire et au caractère du chien
- Initier le contact avec le bénéficiaire
- Savoir jauger objectivement des capacités d'un chien à être partenaire en médiation
- Assurer le bien-être et le respect des émotions du chien (ou autre animal partenaire) dans le cadre d'une activité encadrée



Durée : 112 h, réparties sur 16 jours

Les heures à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont pas comprises dans ce calcul (le rythme de travail étant variable d'une personne à l'autre).

Dates : cocher la session choisie sur la demande d'inscription

Lieu de formation : Nous vous accueillons :

- au bowling du Trèfle – zone de loisirs du Trèfle – Lieu-dit Burgweg – 67120 DORLISHEIM

Horaires : 9h00-12h30, puis 14h00-17h30

Ils peuvent légèrement varier en fonction des besoins, des établissements qui nous accueillent et en accord avec tous les partenaires de la formation.



Méthodes mobilisées :

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques en salle, jeux de rôles et travaux dirigés, mises en situation réelles.

Formateur(s) :

Colette Bock, coordinatrice pédagogique de Vox Animae, comportementaliste pour chiens et chats.

Florie Savy, intervenante en médiation Animale, comportementaliste pour chats et chiens, éducatrice canine, infirmière.

Elsa Senellier, psychologue, Intervenante en Médiation Animale.

Isabelle Berthonneau, éthologue, Intervenante en Médiation Animale.

Public et prérequis :

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir Intervenant en Médiation Animale auprès de tout public bénéficiaire ayant des besoins particuliers temporaires ou permanents, avec un chien ou d'autres animaux, en activité principale, associative ou en activité complémentaire en tant que salarié(e) dans un Etablissement de Soins et de Santé, du milieu social et de l'accompagnement familial.

Il est indispensable de pouvoir être accompagné en formation d'un chien appréciant le contact humain et aptes à supporter des heures dans la salle de cours en présence d'autres chiens. Chaque personne est responsable de son chien tout au long de la formation et de sa présence dans la salle.

Un CV et une lettre de motivation sont demandés pour toute candidature. Une véritable maturité est nécessaire car on ne peut pas s'engager dans un métier de relation d'aide, de médiation animale et de relation à la personne sans un minimum d'empathie, d'assurance personnelle, de compassion envers les humains et les animaux. Une attention particulière sera portée aux candidatures pour l'accession à la formation faisant état de telles compétences ou expériences dans les métiers de la santé ou du secteur paramédical.

Nous nous déplaçons donc régulièrement, un véhicule est nécessaire afin d'être autonome durant les journées de cours.

Tarifs : - En financement personnel :

1990 € pour la formation en Médiation Animale

2290 € pour la formation en Médiation Animale avec l'option « attestation de connaissances »

- Réduction de 10% pour les anciens élèves (éducateur/comportementaliste) de Vox Animae
- Majoration de 10% en cas de prise en charge par un organisme de financement

Délai d'accès : En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut

prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Hébergement :

De nombreuses possibilités d'hébergement existent à proximité du centre de formation. Vox Animæ se tient à la disposition des stagiaires pour fournir ses suggestions d'hébergement.

Modalité d'évaluation :

- Obtention de plus de 50% de bonnes réponses aux examens théoriques concernant la partie comportementale du chien (1h) et les interventions en relation d'aide (1h30)
- Contrôle continu lors des conduites d'atelier
- Les chiens des stagiaires sont évalués individuellement afin de déterminer leur capacité à intervenir en médiation animale

Une attestation de fin de formation et une attestation de réussite sont délivrées aux étudiants ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens de fin de cursus.

Accessibilité :

En raison du positionnement de l'Intervenant en Médiation Animale comme pièce angulaire du trio « bénéficiaire – Intervenant en Médiation Animale – chien », la vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal du chien et du bénéficiaire, tout en préservant la sécurité de chacun. Ainsi, cette formation n'est pas accessible aux personnes non voyantes.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Option :

La formation **attestation de connaissances (ancien CCAD)** (option « chien et chat ») est également possible : 21h de formation dont passage de l'examen.

VOX ANIMÆ est habilité par le Ministère français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à former et évaluer les candidats dans les catégories « chien » et « chat », tel que défini dans l'arrêté du 17 janvier 2020 portant publication de la liste des organismes de formation habilités à mettre en œuvre l'action de formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques. Les chiens ne sont pas admis en salle pendant ces 3 jours de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenant en Médiation Animale

- **Module de médiation animale et d'intervention en relation d'aide**

Connaissance de la médiation animale, historique, vocabulaire, définitions, généralités, bénéficiaires

Cadre de l'intervention de médiation animale

La relation d'aide – historique, généralités, modalités

Psychologie humaine - personnalités

Les différents publics et leurs spécificités respectives, les

exercices que l'on peut pratiquer avec eux, les

compétences/capacités à stimuler grâce à la médiation animale,

les précautions à prendre, les conditions à respecter

Mises en situation dans la salle et en situation réelle

Aspects règlementaires, commerciaux et juridiques liés à la médiation animale et sa pratique en France

Les contrats de prestations et assurances

Les relations avec les encadrements médicaux et non médicaux

Les autres animaux collaborateurs en médiation animale (rongeurs, oiseaux, lapins, chats) et aspects liés à la biologie, l'éthologie, la santé. Exercices et mises en situation possibles selon les publics bénéficiaires



Tous les thèmes étudiés dans ce module sont évalués en fin de formation

- **Module d'éthologie canine : connaissance des comportements des chiens**

Connaitre le chien

Son mode de pensée – ses désirs, ses plaisirs, ses limites et ses préférences

Savoir repérer et gérer le stress éventuel du chien en séance de médiation animale

Communication canine et signaux d'apaisement : savoir les repérer et aider le chien en situation d'inconfort

Compétences recherchées chez le chien médiateur

Les éventuels problèmes pouvant être rencontrés en médiation animale et modalités de gestion

Le chiot / Education canine en Médiation Animale

Capacités cognitives du chiot et du chien adulte, apprentissage et du conditionnement

Comment favoriser la coopération du chien avec son IMA

Entraînement sur le terrain, mises en situation et exercices pratiques



Observations, interprétations et prises de décision rationnelles

Prises de conscience et débats :

- L'animal sait-il qu'il est acteur en médiation animale ? doit-il être un moyen, un outil, un collègue, un partenaire ? Quelle est la finalité, pour lui, à participer aux séances avec son propriétaire ?
- Profils tempéramentaux, gestion émotionnelle, réactivité et sensibilité individuelles, niveaux individuels d'énergie
- Savoir déterminer quand l'animal est « prêt » à être amené en intervention, savoir déterminer quand l'animal doit être retiré (provisoirement ou définitivement)

- **Se connaître en tant qu'intervenant dans la relation d'aide**

- outils pour améliorer sa pratique et mises en situations
- ateliers pour mieux se connaître en tant qu'IMA
- trouver l'équilibre entre ses croyances, valeurs, freins, limites, possibilités, besoins
- réflexions sur l'éthique et la déontologie en médiation animale

- **Initiation**

- médiation animale en milieu carcéral

- **Mises en situation avec différents publics**

- Enfants d'un centre périscolaire
- Personnes âgées en Maison de Retraite
- Enfants et adultes avec troubles du spectre autistique ou handicaps divers



- **Evaluations finales des apprenants, de leur projet et de leurs acquis**

Temps d'échange et révisions

Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés

Observation par l'équipe des formateurs de chaque stagiaire en situation de conduite d'atelier

DEMANDE D'INSCRIPTION

	Formation « intervenant en médiation animale »	Option « attestation de connaissances »
Session discontinuée à Dorlisheim (67)	<input type="checkbox"/> du 13 au 17 septembre 2021 <input type="checkbox"/> du 4 au 8 octobre 2021 <input type="checkbox"/> du 2 au 5 novembre 2021 <input type="checkbox"/> du 6 au 7 décembre 2021	<input type="checkbox"/> du 8 au 10 décembre 2021

Votre présentation :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Site Internet :

Mobile :

Téléphone :

Comment nous avez-vous connu ?

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Êtes-vous en situation de handicap ?

oui

non





Formations aux
comportements
animaliers

**FORMATION
INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE (IMA)
VERSION FÉVRIER 2021**

Présentation de votre chien :

Nom :

Âge :

Race ou type :

Sexe : M F

Stérilisée/castré : Oui Non

Caractère (vis-à-vis des humains, des congénères, de la nouveauté, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas,...) :

Informations complémentaires :

- Vous financez vous-même votre formation
 - anciens élèves (éducateur/comportementaliste) de Vox Animae (-10%)
- Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme, précisez lequel :

↳ Si vous demandez une prise en charge via Pôle Emploi, nous vous remercions de nous indiquer votre identifiant Pôle Emploi :

Bulletin à envoyer accompagné d'un chèque d'arrhes de 290€ (en cas de financement personnel) d'un CV et d'une lettre de motivation, indiquant votre expérience auprès des animaux ou des personnes en situation de difficulté, ainsi que votre projet professionnel à :

VOX ANIMAE – IMA – 5a rue du chemin neuf – 67280 NIEDERHASLACH

A réception, nous vous transmettrons votre contrat, avec les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur, ainsi que votre facture si vous financez vous-même la formation.



Alsoce